

## **ATTESTATION**

Le Directeur de l'U.F.R. Sciences de l'Homme et de la Société certifie que,

## Mohammed Khatiri

a effectué les enseignements suivants en tant qu'agent temporaire vacataire à l'UFR SHS pour l'année universitaire 2017-2018 :

## Licence MIASHS 1ère année :

- S1-UE2 Informatique F1 Initiation à l'informatique et l'algorithmique :
  15 h TP (travaux pratiques)
- S2-UE2 Informatique F2 Programmation fonctionnelle :
  4 h TD (travaux dirigés)
  36 h TP

## Licence MIASHS 2ème année :

- S3-UE2 Informatique F3 Algorithmique et programmation par objets :
  19 h TP
- Total des enseignements effectués en équivalent TD : 74 h.

Fait pour valoir ce que de droit.

À Saint-Martin d'Hères, le 17 avril 2018

Pour le Président Le Directepur délégation

Michel Duppishel DUBOIS